

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

#38
JUN 2020
www.bourgesplus.fr

LE 1^{ER} JUILLET 2020
LES PAPIERS PASSENT
AU JAUNE

PAPIERS, JOURNAUX, ENVELOPPES,
MAGAZINES SERONT DÉSORMAIS
COLLECTÉS AVEC LES EMBALLAGES.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS?
N° Vert 0 800 897 730
Appel gratuit depuis un poste fixe



SOMMAIRE



P 4 à 5
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



ERS, JOURNAUX, ENVELOPPES,
ZINES SERONT DÉSORMAIS
CTÉS AVEC LES EMBALLAGES.



P 10 à 13
GRAND FORMAT :
Les consignes de tri
changent



P 14 à 17
L'ANGLE ECO
Les chantiers ont repris !

BOURGES+ LE MAG • Juin • N° 38

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • **Conception/Infographie :**
Noémie Leonard / Camille Baudry • **Rédaction :** Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Ma-
ryline Prévost • **Impression :** E.Vincent • **Tirage :** 58 700 exemplaires • **Diffusion :**
Médiapost • **Edité par :** la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch /
18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

P 18
LES RDV DE L'AGGLO

P 19
L'AGGLO EN BREF



Une collecte des déchets optimisée et simplifiée !

L'organisation du ramassage des ordures ménagères sera modifiée à partir du 1^{er} juillet pour toutes les communes de notre Agglomération - à l'exception de la commune de Mehun-sur-Yèvre.

Les deux bacs ordures ménagères et déchets d'emballages ménagers seront toujours collectés simultanément.

Afin de faciliter le geste de tri, les papiers et journaux seront désormais collectés dans les bacs à couvercle jaune destinés aux emballages ménagers.

Il ne sera plus nécessaire d'aller les porter dans les colonnes d'apport volontaire.

Ce changement de consigne de tri est essentiel pour une meilleure valorisation des papiers et journaux. Tous les papiers se recyclent !

Aujourd'hui, 40 % des papiers et journaux sont jetés dans le bac vert et ne sont pas valorisés.

Mieux trier, c'est une démarche citoyenne qui permet de réduire le coût supporté par la collectivité pour le traitement des déchets.

Votre geste citoyen a également un impact économique car les filières de tri sont créatrices d'emploi.

Vous faites déjà beaucoup pour le tri des déchets mais vous pouvez encore faire mieux en adoptant ce nouveau réflexe.

Tous ensemble, poursuivons nos efforts pour notre environnement et pour l'avenir de notre planète.

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



Saint-Doulchard

Venez découvrir sur les chemins de promenade et randonnée de Saint-Doulchard

Avec l'été viennent les envies de promenades. Ce sont autant d'occasions de redécouvrir la Ville de Saint-Doulchard sous un autre angle grâce aux 6 chemins de promenade et de randonnée mis en place par la Municipalité.

Deux petits circuits intra-muros sont balisés (jaune et orange) au départ du Cossec, près du Centre Nautique. Pour les plus motivés, quatre parcours, eux aussi balisés, de 8.6 à 17 km permettent de profiter des étangs, des bois ainsi que du Bourg avec un départ depuis le Domaine de Varye. Ces circuits sont accessibles à tous.

Des plans sont disponibles dans les bâtiments publics de la ville de Saint-Doulchard.

© photo : V. Chantefort

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



La Chapelle-Saint-Ursin

Des fleurs, de la couleur, de la vie...

Voilà qui est bien nécessaire à la sortie de cette période très éprouvante de crise sanitaire.

Les jardiniers ont paré le bourg et les axes principaux de la Chapelle, commune classée 2 fleurs, des plus belles couleurs pour aider à retrouver entrain et dynamisme !



Morthomiers

Vendredi 6 Mars à 17h30 a eu lieu l'inauguration de l'exposition "Le Quartier Avaricum au fil du temps", mise en place par le service Archéologie de Bourges Plus et les bénévoles de la Bibliothèque Bernard CAPO. Environ quarante personnes ont répondu à l'invitation et ont suivi avec intérêt les explications de Mme Fondrillon, commissaire de cette exposition.

Chaque tableau a son histoire. Du premier jusqu'au dernier coup de pioche, des découvertes ont été faites. Exposition très intéressante accompagnée d'un petit film retraçant l'activité d'un moulin, ainsi que des reconstitutions d'objets découverts lors des fouilles. L'exposition devait accueillir les visiteurs aux horaires d'ouverture de la bibliothèque du 6 au 30 mars, malheureusement le COVID-19 a mis un terme plus rapidement que prévu à cette exposition.

Saint-Just

Saint Just, une nouvelle aire de jeux pour les enfants

Livrée et installée en novembre 2019 par la société tourangelle PROLUDIC, la nouvelle aire de jeux est dorénavant opérationnelle. La voirie, l'aménagement paysager et les bacs de réception ont été réalisés par l'agent communal.

Ces travaux ont été concrétisés grâce au financement de Bourges Plus, de la Région Centre-Val de Loire (suite aux inondations de 2016) et par la commune de Saint Just.

Cette nouvelle aire de jeux borde également le chemin des écoliers (pédibus) allant de l'école à la salle de restauration collective, où leur sont servis quotidiennement des repas issus de l'agriculture biologique et locale.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Marmagne

L'équipe des Services techniques de la commune de Marmagne a quitté son local historique pour s'installer, depuis janvier 2020, dans ses nouveaux locaux (ancien garage Peugeot) dans un vaste espace pratique et adapté à la réglementation et aux activités d'un centre technique du 21^e siècle.



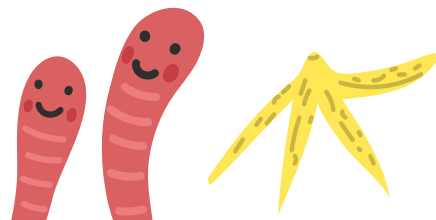
Plaimpied-Givaudins

Bientôt un réseau 100% fibre à Plaimpied-Givaudins

Depuis janvier, les premiers foyers de Plaimpied-Givaudins ont été connectés à la fibre et accèdent ainsi à internet avec un débit 100 fois supérieur à l'ADSL. Le déploiement de la fibre sur la commune a réuni une centaine d'auditeurs lors d'une présentation publique début février.

Sur les 1 057 foyers de Plaimpied-Givaudins, 63% des lignes peuvent prétendre à un raccordement fibre. Le raccordement de la totalité des lignes est prévu fin 2022. Chacun peut vérifier son éligibilité via le lien suivant : www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

COMPOSTER CHEZ SOI, C'EST FACILE !



Tous les ans, on estime que chacun d'entre nous « jette » 40 kg de déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, fruits et légumes abimés, ...) et 20 kg de déchets verts (tontes, taille, ...) dans les ordures ménagères alors qu'ils pourraient être compostés et enrichir ainsi le jardin, les jardinières de chacun.

UN PROCESSUS NATUREL

Le compostage est un processus naturel qui permet de valoriser les matières organiques. Cette technique consiste à regrouper les déchets en tas (de 0,5 m à 1,5 m en moyenne) à même le sol, pour faciliter la colonisation par les vers de terre et les insectes. Vous pouvez disposer au préalable un lit de branchages pour assurer un drainage du compost par le bas. Dans tous les cas, évitez de le mettre dans un creux : l'eau pourrait s'y accumuler. Il n'est pas nécessaire de le couvrir, sauf en période de fortes chaleurs.

EN TAS OU EN COMPOSTEUR

En tas ou en composteur, peu importe, chacun peut choisir le moyen le plus adapté à sa situation :

- > En tas, il n'y a aucune contrainte de volume, l'aération naturelle est souvent importante, les déchets s'humidifient par la pluie.
- > En composteur, les déchets sont à l'abri des aléas climatiques et des animaux, il ne nécessite pas beaucoup de place et le phénomène est accéléré. En contrepartie, il demande une surveillance régulière pour éviter les dérives (trop d'humidité ou pas assez) et le mélanger régulièrement. Un plan type est donné ci-après : il suffit d'être attentif à son gabarit (pas trop grand, ni trop petit), à sa facilité d'usage (privilégier des parties amovibles) et à la circulation d'air (maintenir des petits espaces entre les planches).

QUELQUES CONSEILS pour bien débiter tant pour un compostage en tas qu'avec un bac :

- > Le compost doit se trouver sur un terrain plat
- > Privilégiez un endroit à l'ombre et abrité du vent
- > Commencez votre compost en griffant votre sol et réaliser un lit de petit branchage de 10 cm environ
- > Essayez de respecter un bon équilibre entre les apports de matières riches en azote (les déchets alimentaires, la tonte fraîche en petite quantité, ...) qui doivent représenter environ deux tiers des volumes apportés et les déchets riches en carbone (les branchages, les feuilles sèches, le carton,..) pour le tiers restant
- > Une aération régulière pour apporter de l'oxygène en le retournant
- > Une bonne humidification si le temps est trop sec en l'arrosant... et au bout de 6 à 12 mois... le compost est prêt à être utilisé au jardin ou dans une jardinière.

UN PRODUIT POUR LE JARDIN OU LES JARDINIÈRES

Il est de couleur brun foncé, il a une structure grumeleuse et une odeur agréable. Il doit alors être épandu sur la terre préalablement griffée sans être enfoui. Il peut être placé autour de massifs fleuris, au pied des arbres ou des haies et dans le potager.

**Pour le rempotage de jardinières,
mélanger 1/3 de compost
et 2/3 de terre.**



FABRIQUER UN COMPOSTEUR SOI MÊME, C'EST TRÈS SIMPLE

UN COUVERCLE PERMET
DE PROTÉGER LE
COMPOST EN PÉRIODE
DE FORTES PLUIES OU
EXCÈS DE SOLEIL

LATTES AMOVIBLES
POUR FACILITER
L'ACCÈS AU COMPOST

ESPACE ENTRE
LES PLANCHES DE 0,5
À 2,5 CM MAXIMUM
(POUR AÉRER TOUT EN
ÉVITANT LE DESSÈCHEMENT)



BOIS DE RÉCUPÉRATION

• 8 PIQUETS DE 0,5 À 1 M DE LONG • DES LATTES DE 0,1 À 0,2 M DE LARGE ET DE 0,5 À 1 M DE LONG • LE NOMBRE ET LA TAILLE DES LATTES SONT EN FONCTION DE LA TAILLE DE VOTRE COMPOSTEUR MAIS AUSSI, DES MATÉRIAUX DONT VOUS DISPOSEZ (PALETTES,...)

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? DES REMARQUES ?

Bourges Plus reste à votre disposition,
vous pouvez nous joindre par mail :
serviceenvironnement@agglo-bourgesplus.fr

Pour aller plus loin :
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratiquecompostage-et-paillage.pdf>

Les dimensions sont à évaluer selon le nombre de personnes du foyer et la taille du jardin : une personne produit 100 à 150 litres par an de déchets de cuisine et il est estimé 1 litre de déchets de jardins compostables par m² de jardin.

Ainsi, un composteur de 500 - 600 litres est suffisant pour une famille de 4 personnes avec 100 à 200 m² de terrain.



L'ambroisie, un enjeu de santé publique

L'ambroisie est une plante envahissante qui peut provoquer de graves allergies. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes surviennent : rhinite, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voir asthme et eczéma... Agissons ensemble contre son expansion.



L'ambroisie à feuille d'armoise (Plante annuelle, de 10 c m à 2,5 m) à différents stades

Afin de réduire l'exposition de la population au pollen d'ambroisie, un plan départemental de lutte et un arrêté préfectoral sont actuellement en cours d'élaboration. Leur objectif : imposer aux acteurs locaux comme aux particuliers de lutter contre l'apparition et la prolifération de l'ambroisie.

Comment la reconnaître et quand agir ?

L'ambroisie germe de fin avril à mi-juin, et sa pollinisation s'étend d'août à fin octobre. La période entre la mi-juin et la mi-juillet correspond à un stade de développement de la plante qui la rend facilement reconnaissable et pendant laquelle il est pertinent d'agir (avant sa floraison) !

La destruction des plants détectés doit être engagée avant le démarrage de la floraison, donc avant fin juillet, pour limiter sa reproduction et son expansion tout en évitant de s'exposer à son pollen.

Après arrachage, l'ambroisie peut être compostée si elle n'est pas montée en graines, sinon, il faut la laisser sur place pour éviter toute propagation.



Que faire si j'identifie cette plante ?

- Si la plante est présente dans ma propriété, je l'arrache !
- Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants, je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à la plateforme nationale de gestion <http://www.signalement-ambroisie.fr/> qui permet de signaler la présence de la plante depuis un smartphone, un ordinateur ou au téléphone.

Bientôt un nouvel outil pour votre projet de panneaux solaires

Bourges Plus proposera à la rentrée un cadastre solaire en ligne pour aider les habitants du territoire qui souhaitent installer des panneaux solaires.

Face à l'augmentation régulière du prix de l'électricité ces dernières années, l'énergie solaire est une technologie de plus en plus compétitive, notamment en raison de la baisse régulière du prix des panneaux solaires. Capter et transformer l'énergie solaire est aujourd'hui possible, en ville comme à la campagne.

Pour vous aider à être bien informé du potentiel solaire de votre toiture, emplacement souvent privilégié pour installer les modules photovoltaïques, et à faire des choix adaptés à votre projet, l'Agglomération mettra prochainement à votre disposition **un cadastre solaire en ligne et gratuit** (le cadastre solaire est un outil destiné à vous informer du potentiel solaire de votre toiture qui ne remplacera pas un accompagnement technique par un professionnel agréé).

Ce simulateur vous permettra, en quelques clics, d'évaluer l'intérêt économique et environnemental de l'installation de panneaux solaires sur votre maison ou au sein votre entreprise, de réaliser une simulation de la surface de panneaux solaires à installer, d'évaluer les avantages liés à l'autoconsommation ou la revente de l'électricité produite, de tester la rentabilité de votre projet avec ou sans emprunt...

Le cadastre solaire est un outil destiné à vous informer du potentiel solaire de votre toiture qui ne remplacera pas un accompagnement technique par un professionnel agréé.



« Plantez le décor »

Chacun, à son niveau, peut favoriser le maintien de la biodiversité locale. L'une des solutions consiste à planter des arbres, notamment sous forme de haies ou de bosquets, pour créer des « couloirs de biodiversité ».

Grâce à l'opération "Plantez le décor" de Bourges Plus, vous pouvez bénéficier d'un financement à hauteur de 50% de vos plantations.



Conditions d'éligibilité
à l'adresse suivante :
www.sirdab/plantez-le-decor/



La couche lavable, l'essayer c'est l'adopter !

Déjà plus de 45 familles ont utilisé ce nouveau service de Bourges Plus : le prêt gratuit pour 3 mois d'un kit complet de couches lavables pour votre enfant.

Vous économisez de l'argent, pas de produits chimiques, et vous réduisez vos déchets.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le numéro vert **0800 89 77 30** et vous rendre sur www.agglo-bourgesplus.fr

Les consignes de tri changent

À partir du 1^{er} juillet, les consignes de tri pour le contenu de la poubelle jaune évoluent. Désormais tous les papiers usagés sont à déposer dans le bac jaune avec les autres emballages. Ils seront triés et partiront en filière de valorisation. C'est plus pratique pour tous, plus de papiers récupérés, moins de « fausse route » dans les poubelles d'ordures ménagères, moins d'ordures à enfouir ou à incinérer.



La collecte des déchets évolue le 1^{er} juillet et les jours de collecte changent pour la grande majorité des habitants de l'agglomération (*reportez-vous au tableau page suivante pour retrouver votre nouveau jour de collecte*). Comme aujourd'hui, les 2 bacs, ordures ménagères et recyclables, seront collectés le même jour. Présentez vos bacs avant le démarrage de la tournée.

Afin de faciliter le geste de tri des habitants, désormais, les vieux papiers pourront être jetés dans la poubelle à couvercle jaune avec les autres déchets d'emballages. Plus besoin de se rendre à une colonne d'apport volontaire à papiers (ces colonnes seront progressivement retirées durant l'été).

Aujourd'hui, plus de 40% des vieux papiers sont encore jetés avec les ordures ménagères. Avec ce nouveau dispositif de tri, le tri des papiers deviendra encore plus facile.

Le nouveau prestataire, SUEZ, utilisera des véhicules de collecte neufs. Il y aura ainsi une baisse du bruit lors du passage du camion, notamment en centre-ville avec l'utilisation d'un véhicule électrique pour la collecte de certaines rues.

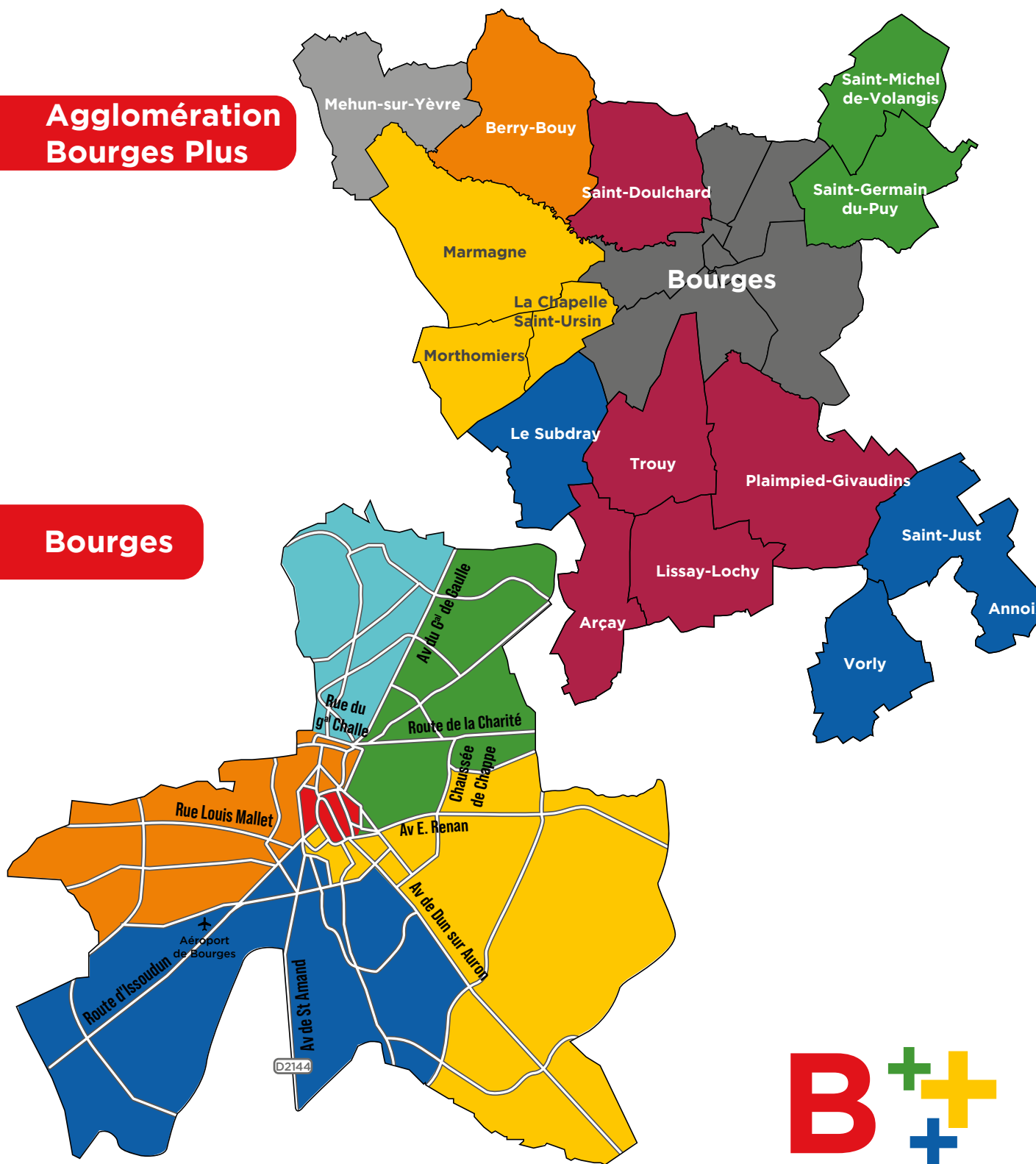
La quasi-totalité du parc de véhicules neufs disposera d'une carburant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules). Le GNV est un carburant qui émet moins de Gaz à Effet de Serre et de particules que le gasoil utilisé dans les moteurs diesel. En outre, une partie de ce GNV sera produit localement par les méthaniseurs en service ou en projet sur le territoire de l'Agglomération, notamment celui de la future station d'épuration. Un méthaniseur est une installation qui, à partir de déchets organiques (déchets alimentaires, résidus de culture...) produit du méthane, gaz composant le GNV.

Ces modifications ne concernent pas les habitants de Mehun sur Yèvre dont le contrat de collecte des déchets se poursuit. Ils n'ont donc ni changement de jours de passage des camions de collecte, ni changement de consignes de tri. Ils mettaient déjà leurs papiers dans le bac jaune.

pour les bacs ordures ménagères et les bacs jaunes

**Agglomération
Bourges Plus**

Bourges



**Polluer moins, importer moins, produire et consommer local,
les camions de collecte roulent au Gaz**

Agglomération Bourges Plus

VILLE	ACTUELLEMENT	AU 1 ^{ER} JUILLET
Annoix	Vendredi après-midi	Jeudi après-midi
Arcay	Jeudi après-midi	Vendredi après-midi
Berry Bouy	Mercredi après-midi	Lundi matin
La Chapelle Saint Ursin	Mardi après-midi	Mercredi après-midi
Le Subdray	Mardi après-midi	Jeudi après-midi
Lissay Lochy	Jeudi après-midi	Vendredi après-midi
Marmagne	Mardi après-midi	Mercredi après-midi
Mehun-sur-Yèvre	Pas de changement	
Morthomiers	Jeudi après-midi	Mercredi après-midi
Plaimpied Givaudins	Vendredi matin + après-midi	Vendredi après-midi
Saint Doulchard	Lundi matin + après-midi	Vendredi matin
Saint Just	Vendredi après-midi	Jeudi après-midi
St Germain du Puy	Vendredi matin + après-midi	Mardi après-midi
St Michel de Volangis	Vendredi après-midi	Mardi après-midi
Trouy	Mercredi après-midi	Vendredi après-midi
Vorly	Jeudi après-midi	Jeudi après-midi

Bourges

QUARTIER	ACTUELLEMENT	AU 1 ^{ER} JUILLET
Bourges Centre Ville emballages	Mardi soir	Mardi soir
Bourges Centre Ville Ordures ménagères	Lundi/Jeudi/Samedi soir	Lundi/Jeudi/Samedi soir
Bourges Ouest	Vendredi matin	Lundi matin
Bourges Est	Mercredi matin	Mercredi matin
Bourges Nord	Lundi après-midi	Lundi après-midi
Bourges Nord Est	Mardi matin	Mardi matin
Bourges Sud	Jeudi matin + après-midi	Jeudi matin + après-midi

Les bacs sont à sortir le matin pour 5 h, l'après-midi pour 13h



L'École nationale supérieure d'art... suite des grands travaux

Bourges Plus et l'École nationale supérieure d'art vont signer une nouvelle convention pour la poursuite de la réhabilitation des bâtiments de l'ENSA. Point d'avancement de ce chantier.

L'ENSA* poursuit sa transformation. Ainsi, après une première phase de travaux débutée en 2014 (lire par ailleurs), l'Agglomération entame un nouveau programme de réhabilitation. « La convention initiale passée avec l'ENSA fixait la fin des travaux en 2023, l'Agglomération a accéléré sa réalisation, souligne Sonia Hassaïm, directrice du Développement économique et de l'Enseignement supérieur à Bourges Plus. Des financements pour des rénovations complémentaires nécessaires sont d'ores et déjà fléchés. »

Depuis quelques semaines, les échafaudages extérieurs ont investi l'école de la rue Édouard-Branly. La maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet Trait Carré Architectes. « Certaines interventions relèvent d'une technicité particulière, comme celles prévues sur les façades de la Cour d'honneur des trois

bâtiments du 17^e siècle, fortement dégradées » souligne Yves Boutin, directeur à la Direction bâtiments et Conduite de projets à Bourges Plus.

Ce plan important de réhabilitation répond à la volonté de l'ENSA de conforter et développer son activité de lieu ressource et de chef de file de l'enseignement supérieur artistique dans le Cher. Objectifs à court et moyen termes, l'ouverture de nouvelles formations, le renforcement de filières, le déploiement des partenariats et actions à destination du grand public et des artistes. Pour rappel, l'ENSA, seule École Nationale Supérieure d'Art en région Centre-Val de Loire (sept en France), accueille actuellement 220 étudiants avec une prévision de 300 élèves à l'horizon 2025.



* Par arrêté du 17 juin 2004, le bâti de l'ENSA est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX

• 2014 - fin 2019

Changement des réseaux d'eaux usées et potables

Rénovation des 2 chaufferies

Réalisation de diagnostics structurels et thermiques

Réalisation d'études de programmation et de Maîtrise d'Œuvre

• Mars 2020 - automne 2021

Bâtiment du 19^e siècle : reprise de la façade de la Cour d'honneur

3 bâtiments du 17^e siècle : réfection complète de la couverture et de la charpente, reprise des façades et des menuiseries (fenêtres et portes)

Étude de structure globale sur l'ensemble du site



LE CHIFFRE : 4,355 millions d'euros TTC

C'est le montant global des travaux programmés dans le cadre de la convention 2014-2021 établie entre Bourges Plus et l'ENSA. Près de 85 % du financement est assuré à parts égales par Bourges Plus et par l'ENSA. Le reste est pris en charge par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et par l'État, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).



Station d'épuration Communautaire



Station d'épuration Communautaire

Les chantiers ont repris !

Après un arrêt forcé dû au confinement durant l'épidémie de COVID-19, les chantiers de l'Agglomération Bourges Plus ont pu reprendre. À compter du 11 mai dernier, date du déconfinement, l'activité dans l'industrie et la construction a repris progressivement.

Afin de poursuivre ces chantiers, tout en assurant la santé et la sécurité des salariés, un guide de bonnes pratiques a été édité par l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics.

Il permet de guider les entreprises dans la bonne application des protocoles sanitaires mis en place pour lutter contre le COVID-19.

Cette reprise des chantiers, dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire, était essentielle à la vie économique de notre territoire et à son fonctionnement.

Une reprise des chantiers à travers l'agglomération

Bâtiments, environnement, réseaux, chaussées... Autant de chantiers qui ont repris depuis plusieurs semaines.

Bâtiments

Au niveau des bâtiments, le chantier de réhabilitation de la cour d'honneur de l'ENSA de Bourges a repris le 18 mai.

Voirie

En matière de voirie, les travaux de la rue Louis Mallet, interrompus pendant le confinement, ont repris le 4 mai. Les enrobés de chaussée ont été coulés dans la nuit du 25 au 26 mai. Il reste des enrobés de trottoirs à faire.

Sur la ZAC du Moutet, la deuxième phase d'aménagement va démarrer pour une durée d'environ un an.

Environnement

Les travaux de la déchèterie des 4 vents, interrompus mi-mars, ont redémarré le 27 avril et se sont achevés début juin.

Nouvelle station d'épuration communautaire

Le chantier de la nouvelle station d'épuration communautaire a repris le 11 mai. Un protocole strict de sécurité sanitaire a été établi. L'ensemble de la chaîne d'approvisionnements doit se rétablir progressivement pour un fonctionnement stabilisé fin juin.

Assainissement

Les chantiers de pose de canalisations qui étaient programmés avant le confinement ont repris également, ainsi que la réhabilitation des collecteurs d'assainissement sans ouverture de tranchées.

Eau potable

Plusieurs chantiers d'eau potable ont également été menés. Il s'agit notamment des travaux d'eau potable à Saint-Germain-du-Puy notamment rue des Glycines, de la rue et chemin du Pied du Râteau à Saint-Doulchard ou encore de la reprise des branchements en plomb.



Rue Louis Mallet

Travaux rue Louis Mallet à Bourges

Après une première phase de travaux, en 2018, entre le boulevard de l'Avenir et la rue de Vauvert, la seconde phase s'est poursuivie depuis avril 2019 de la rue de Vauvert jusqu'à la porte de Marmagne.

Les travaux ont porté sur la requalification des trottoirs et de

la chaussée, l'intégration de nouvelles bandes cyclables et la construction de deux giratoires (desserte centre commercial Intermarché et carrefour rues Louis Mallet/Louis Armand).

Le montant total des travaux est de 2,3 millions d'euros dont 1,473 millions d'euros financés par l'Agglomération Bourges Plus.



Start-ups en défense et sécurité : accélérez votre projet avec le CID

Deux ans après sa création, le Centre de ressources des Industries de la Défense* (CID) lance un nouveau service, « DefStart », destiné à accompagner et accélérer le développement de start-ups du secteur.

Après le lancement du cluster « Innovation Terrestre Lahitolle » en avril 2019 en partenariat avec la DGA, le CID, acteur moteur de la filière Défense, armement terrestre et aéronautique de défense dans la région Centre-Val de Loire, poursuit ses actions de soutien à l'innovation des entreprises. Il lance cette année « DefStart », un accompagnement spécifique destiné à attirer des entreprises talentueuses et prometteuses du monde entier sur notre territoire pour y déployer leur potentiel.

Boosteur de start-ups

Hébergé sur le site de Lahitolle à Bourges, au sein de l'incubateur/pépinière de Bourges Plus, « DefStart » s'adresse aux start-ups françaises comme étrangères qui évoluent ou souhaitent évoluer dans les domaines de la défense, la cyber-sécurité, la sécurité, la maintenance en condition opérationnelle et la santé aux armées. Il consiste en un accompagnement sur-mesure (structuration de projet, définition de modèle économique, mise en réseau, recherche de financement...), pensé spécifiquement pour le secteur d'activité, dans un environnement privilégié, avec l'accès à un réseau d'entreprises locales dynamiques dans leur domaine de compétence.

Un argument supplémentaire pour le CID et Bourges Plus qui souhaitent faciliter l'émergence de nouvelles solutions sur notre territoire, en lien avec les grands acteurs du secteur, pour renforcer son rayonnement au niveau national et international.

Un concours comme étincelle

Pour accompagner le lancement de « DefStart », Bourges Plus lance un concours qui débutera à l'automne avec une phase d'appel à projets. Il sera ouvert :

- aux entreprises, françaises ou étrangères, dans le domaine de la défense terrestre et des forces spéciales, de la sécurité avec une application duale (militaire ou civile), de la maintenance en condition opérationnelle et santé aux armées,
- aux start-ups et créateurs d'entreprises qui ont une proposition de service, de produit ou de processus dans les domaines cités,
- aux étudiants ou chercheurs qui souhaitent développer un projet ou valoriser une idée.

Après étude des projets candidats, un jury sélectionnera 2 lauréats qui recevront une aide financière bénéficieront d'un accès gratuit au service « DefStart » et à l'incubateur de Bourges Plus pendant un an. Ils seront également présentés à des fonds d'investissement.

* Le CID est une composante de la Direction du Développement économique de Bourges Plus qui a pour objectif de faire de Bourges Plus LE territoire d'excellence en matière de défense et de sécurité. Il accompagne les entreprises et les start-ups en lien avec les secteurs de la Défense, de la sécurité et la cybersécurité.



Renseignements sur le service « DefStart » et le concours 2020 auprès du Développement Economique de Bourges Plus au 02 46 08 10 60 ou par mail à deveco@agglo-bourgesplus.fr



Powergym, une réussite du confinement

Depuis le confinement, la SARL berruyère Powergym connaît une augmentation exponentielle d'activité. Retour sur cette réussite avec les fondateurs.

« Nous avons à peine six mois d'existence, confie Alexandre Rusch, mais depuis le confinement, on vit une histoire de dingues ! » Il faut dire que l'aventure est belle... Amis dans la vie et entrepreneurs dans l'âme depuis toujours, Alexandre Rusch et Guillaume Jacquelin sont à la tête de Powergym, plateforme de vente de matériels et d'équipements de musculation en ligne (www.powergym.fr), basée à la Pépinière d'entreprise au Centre d'affaires Lahitolle. « Au départ, nous nous adressions aux professionnels mais avec le confinement, le sportif assidu ou occasionnel et le particulier désireux de reprendre ou commencer une pratique sportive ont voulu s'équiper ou créer leur espace d'entraînement à la maison. Résultat, nous avons été référencés par Google, suivis par des influenceurs spécialisés et nos ventes ont progressé à vitesse grand V. »

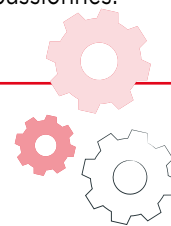
3000 visites par jour sur le site de Powergym !

De 150 visites par jour sur son site Internet, l'entreprise est passée à 3 000, avec aujourd'hui 70 % de commandes de particuliers français, francophones mais aussi de l'étranger.

Réactif, le duo trentenaire alimente le stock avec ses fournisseurs habituels (polonais, allemands, français...) mais sait aussi dénicher la perle rare, telle « cette entreprise familiale allemande qui nous permet d'être les seuls en Europe à proposer des poids olympiques ! »

Déjà, les amis voient plus loin avec l'embauche rapide de 2 CDI à temps plein, la création d'un showroom, d'un entrepôt... Des nouveaux défis à relever pour de vrais passionnés.

Ressusciter vos petits appareils : un bricolage pour un sourire



Deux samedis par mois, l'équipe de bricoleurs passionnés du "Repair Café" s'active à la bibliothèque de Saint Germain du Puy pour réparer gratuitement les petits appareils du quotidien.

Armé de ses outils, le quatuor de bénévoles formé par Florian Bourdeloup, Antoine de Sousa, Pierre et Mathieu Romain aide les personnes qui souhaitent réparer leur petit matériel électro-ménager ou électrique (micro-ondes, four électrique, télévision, cafetière, poste radio...). « Tout est parti d'un voyage professionnel au Pays-Bas il y a quelques années, raconte Cécile Algarra, responsable du lieu. Les bibliothèques là-bas sont très tournées vers le partage de connaissances, les échanges de savoirs, la solidarité... C'est dans cet esprit de créer du lien entre les gens de différents horizons que nous développons nos activités et que nous avons initié cet atelier de réparation en janvier 2019. »

Ouvert à tous, Germinois ou non, l'atelier Repair Café connaît un succès croissant. « L'équipe est bienveillante et complémentaire, tout se passe dans une bonne ambiance ! Les gens sont ravis, parce que s'ils repartent avec leur appareil

réparé, tant mieux, et s'il n'est pas réparable, ils peuvent s'en séparer sereinement. »

À noter : Un atelier vélo est proposé en parallèle de l'atelier réparation.

Inscription préalable pour faire réparer votre appareil au 02 48 30 60 11 (limitée à 5 personnes par jour).

Prochains ateliers les samedis 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre, 19 décembre de 10h à 11h45.



AGENDA

Les événements de cet agenda peuvent être décalés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie liée au Coronavirus Covid-19.

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

BOURGES

Jusqu'à mi-juillet

Exposition "Jeannet", Château d'Eau-Château d'Art

Jusqu'au 20 septembre

"Parcours d'art contemporain autour d'Auguste Rodin", Musée du Berry

Jusqu'au 31 octobre

Exposition "Le son des choses", Hôtel Lallemant



Jusqu'au 28 février 2021

Exposition "Les Meilleurs Apprentis de France", Musée des Meilleurs Ouvriers de France

Du 1^{er} juillet au 11 janvier 2021

Exposition "Kanak, enquête sur une collection", Musée du Berry

Du 6 juillet au 6 décembre

Exposition "As de la jungle", Muséum



Du 14 juillet au 26 septembre
Les Nuits Lumière de Bourges

Du 16 juillet au 29 août
Sport à la plage et dans les jardins

Du 24 juillet au 20 septembre
Exposition "Vivace et Troppo - le verre à l'état libre", Château d'eau-Château d'art

13 septembre

Fête des Associations, Rives d'Auron

Du 18 septembre au 1^{er} novembre
Exposition du concours photo 2020 de la Ville de Bourges « Les Berruyers et l'écologie », Jardin de l'Archevêché

Du 20 au 26 septembre
Printemps de l'écologie

Du 24 au 28 septembre
Foire de Bourges

9 octobre

24^e Défi inter-entreprises de l'Agglo

MEHUN-SUR-YÈVRE

Jusqu'au 30 août

Exposition "Lingerie des villes et des champs", Pôle de la Porcelaine



17 juillet > 14h30 à 18h30

Collecte de sang par l'Association pour le don de sang bénévole, Centre André Malraux

26 juillet

Concours de pêche par le Gardon Mehunois, Quai du Canal

Tous les dimanches d'août > 17h

Tous les Jardins en Fête : concerts gratuits, Jardins du duc Jean de Berry

Du 5 septembre au 1^{er} novembre
Exposition "Bascoulard", Pôle de la Porcelaine

12 septembre > 14h

Grand prix de la ville de Mehun-sur-Yèvre : concours de pétanque en doublette seniors et doublette féminines par le Club Bouliste Mehunois, Bd de la Liberté

13 septembre > à partir de 8h

Brocante par l'Olympique Mehun Handball, Bd de la Liberté

19 et 20 septembre

Journées européennes du patrimoine : visite gratuite des musées

19 septembre > 22h

Visite de nuit du château par la Municipalité et le GHAMY

PLAIMPED-GIVAUDINS

27 septembre

Plaimpied en fête

SAINT-DOULCHARD

12 et 13 septembre

Marché aux fleurs et saveurs organisé par le ROTARY CLUB, Domaine de Varye

SAINT-JUST

Tous les vendredis > 16h à 18h

Marché de producteurs locaux, Place de l'église



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : www.bourgesplus.fr

TRAVAUX EAU POTABLE

BERRY BOUY
Rue de la Chaussée et chemin de la Motte :
mi-août à mars 2021

Routes du Fontillet et de la Renardière :
mi-août à mars 2021

SAINT-DOULCHARD
Chemin et rue du Pied du Râteau :
jusqu'à fin juin

Rue des 2 Ponts :
fin août à mi-septembre

Avenue du 11 Novembre :
mi-septembre à fin septembre

TROUY
Rue et impasse Louis Jovet, rue Gabin, rue Edith Piaf, rue Yves Montand :
début juillet à début août

VORLY
Bourg et RD34 :
mi-août à mars 2021

TRAVAUX DIVERS

Aires des gens du voyage :
Travaux divers

Centre commercial Chancelerie :
Réfection coursive bâtiment après sinistre

Hôtel d'Entreprises :
Remplacement châssis vitrés

Ecole Nationale Supérieure d'Art :
Travaux sur le clos et le couvert. Étude sanitaire sur le bâtiment



Le 9 octobre, les entreprises de l'Agglo se défient

Le 24^e défi inter-entreprises réunira les entreprises de l'Agglomération le vendredi 9 octobre près du plan d'eau du Val d'Auron. Chaque entreprise peut inscrire une ou plusieurs équipes (masculines, féminines ou mixtes) de quatre personnes qui se relayeront sur un circuit composé de **trois épreuves : 7 km de VTT, 3,5 km de course à pied et un parcours d'obstacles en duo de 800 m.** L'épreuve débutera à 17h45 et sera suivie d'un repas convivial.

Renseignements au 06 60 77 07 57 / 07 50 07 03 36. Inscription (dans la limite des places disponibles) sur <https://defientreprises.fr/les-defi/defi-2020/bourges>



Signature de la convention pluriannuelle NPRU

Le 4 février dernier, la **convention pluriannuelle du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain concernant les quartiers Chancellerie/Gibjoncs/Moulon** a été signée en présence de divers acteurs : Pascal Blanc, maire de Bourges et président de Bourges Plus, François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, Véronique Fenoll, 1^{ère} vice-présidente du conseil départemental, Emmanuel Riotte, président de Val de Berry et Laurent Lorrillard, directeur général de France Loire.

Informations et conditions d'accès sur le site internet du lycée agricole : www.bourges.educagri.fr

Journées Portes Ouvertes IMEP de Bourges



L'Institut coMmunautaire d'Education Permanente (IMEP), centre de formation public, organisera ses Journées **Portes Ouvertes** le **samedi 12 septembre de 10 heures à 18 heures** et le **mercredi 16 septembre de 14 heures à 18 heures.**

Rendez-Vous à la Salle d'Armes - Technopôle Lahitolle à Bourges

RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus
4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Aide à la Création d'Entreprise
Centre d'Affaires Lahitolle
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 08 10 63
deveco@agglo-bourgesplus.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi :
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

HABITAT

Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville
4 cours Avaricum
18000 Bourges
N° vert Habitat et Label logement étudiant
0 800 732 140
habitat@agglo-bourgesplus.fr

URBANISME

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 11 13
urbanisme@ville-bourges.fr

TRIONS TOUS **B**+++



CARTONNETTES



BOUEILLES ET FLACONS
PLASTIQUES AVEC BOUCHONS

NOUVEAU



TOUS LES PAPIERS

BRIQUES
ALIMENTAIRES



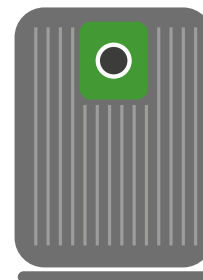
EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



BOUEILLES, BOCAUX
ET POTS EN VERRE



>>> Je les mets en vrac
dans le conteneur ou
le sac jaune



>>> Je les porte dans les
colonnes d'apport
volontaire de mon quartier

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

 **N° Vert 0 800 897 730**

service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

Appel gratuit depuis un poste fixe